



Comité de Défense de la gare de Saint Sébastien
 et autres Services Publics
 Parchimbaud
 23160 SAINT SEBASTIEN
 http://codegass.free.fr
 Association loi 1901

Questionnaire aux candidats pour les élections présidentielles et législatives de 2017

DU CANDIDAT : GOMBERT PARTI POLITIQUE : U.P.R.

i

L'objectif de ce document est de connaître la position des candidats à l'élection présidentielle de 2017, en matière d'aménagement du territoire, et plus particulièrement les problèmes rencontrés par notre gare et les usagers de la gare Paris Châteauroux St Sébastien Limoges. Il s'agit également de leur permettre d'exprimer leurs projets et leurs engagements, ainsi que les moyens qu'ils comptent y associer.

Des tarifs

Les tarifs des trains « Intercités » ont considérablement augmenté : +60% en 10 ans, de 32,2 € à 51,4 € pour un aller-retour Paris-St Sébastien au tarif Fréquence. Ces augmentations pénalisent considérablement le pouvoir d'achat des salariés qui utilisent cet abonnement pour se rendre sur leur lieu de travail, et incitent à abandonner le train pour la voiture ou le car.

De même, la Banque Postale a augmenté ses tarifs de 900% en 10 ans pour les associations, de 4€ à 40€/an.

Ne pensez-vous de ces hausses pratiquées par des entreprises sous tutelle de l'Etat ?

Les hausses reflètent la stratégie imposée par l'Union Européenne en matière de concurrence de nos services publics. Ils doivent donc être entaillés et compétitifs pour s'inscrire dans une concurrence généralisée.

Ne pensez-vous prêt(e) à encadrer légalement les hausses du prix des transports propres (train, métro) ?

OUI NON

Ne pensez-vous prêt(e) à supprimer le système de prix de marché pratiqués par la SNCF et qui pénalisent les usagers des petites gares au profit des grandes gares ?

OUI NON

Ne pensez-vous prêt(e) à baisser les tarifs de la Banque Postale ?

OUI NON

Les Dessertes

En 2007, pendant le Grenelle de l'Environnement, la SNCF a supprimé la desserte Corail quotidienne à St Sébastien. Au cours de plusieurs réunions et audiences, 3 Préfets successifs et un Directeur de Cabinet ont promis de restituer un arrêt le vendredi soir, et un autre le dimanche après midi.

Ces promesses n'ont pas été tenues. Lorsque notre gare disposait de dessertes fonctionnelles, grâce à notre action, le chiffre d'affaires a augmenté de 37% en 9 ans. Depuis ces suppressions, il a baissé.

Ne pensez-vous de cette attitude ?

Uniquement de gens qui promettent alors qu'ils n'ont plus le pouvoir. Les préfets s'empressent devant la colère des usagers, c'est le fait que si leur resse...

Ne pensez-vous prêt(e) à restituer les dessertes Intercité à St Sébastien le vendredi et le dimanche comme cela a été promis ?

Bien sûr. Il faut compter avec les logiques schématisées, notamment en matière de trafic de marchandises de l'Union européenne.



Questionnaire aux candidats pour les élections présidentielles et législatives de 2017

NOM DU CANDIDAT : GOMBERT PARTI POLITIQUE : U.P.R.

Objet :

L'objectif de ce document est de connaître la position des candidats à l'élection présidentielle de 2017, en matière d'aménagement du territoire, et plus particulièrement les problèmes rencontrés par notre gare et les usagers de la ligne Paris Châteauroux St Sébastien Limoges. Il s'agit également de leur permettre d'exprimer leurs projets et leurs engagements, ainsi que les moyens qu'ils comptent y associer.

I. Les tarifs

Les tarifs des trains « Intercités » ont considérablement augmenté : **+60% en 10 ans**, de 32,2 € à 51,4 € pour un aller-retour Paris-St Sébastien au tarif Fréquence. Ces augmentations pénalisent considérablement le pouvoir d'achat des salariés qui utilisent cet abonnement pour se rendre sur leur lieu de travail, et incitent à abandonner le train pour la voiture ou le car.

De même, la Banque Postale a augmenté ses tarifs **de 900% en 10 ans** pour les associations, de 4€ à 40€/an,

1. Que pensez-vous de ces hausses pratiquées par des entreprises sous tutelle de l'Etat ?
... Ces hausses reflètent la stratégie imposée par l'Union Européenne de mise en concurrence de nos services publics. Ils doivent donc être "rentables" et compétitifs pour s'inscrire dans une concurrence généralisée
2. Seriez-vous prêt(e) à encadrer légalement les hausses du prix des transports propres (train, métro) ?
OUI NON
3. Seriez-vous prêt(e) à supprimer le système de prix de marché pratiqués par la SNCF et qui pénalisent les usagers des petites gares au profit des grandes gares ?
OUI NON
4. Seriez-vous prêt(e) à baisser les tarifs de la Banque Postale ?
OUI NON

II. Les Dessertes

En 2007, pendant le Grenelle de l'Environnement, la SNCF a supprimé la desserte Corail quotidienne à St Sébastien. Au cours de plusieurs réunions et audiences, 3 Préfets successifs et un Directeur de Cabinet ont promis de restituer un arrêt le vendredi soir, et un autre le dimanche après midi.

Ces promesses n'ont pas été tenues. **Lorsque notre gare disposait de dessertes fonctionnelles, grâce à notre action, le chiffre d'affaires a augmenté de 37% en 9 ans. Depuis ces suppressions, il a baissé.**

5. Que pensez-vous de cette attitude ?
... Typique de gens qui promettent alors qu'ils n'ont plus le pouvoir. Les préfets fémtoisent devant la colère des usagers, c'est le service qu'ils leur rendent.
6. Etes-vous prêt(e) à restituer les dessertes Intercité à St Sébastien le vendredi et le dimanche comme cela a été promis ?
... Bien sûr. Il faut comprendre les logiques actuelles, notamment celle de 106 de l'arrêt de franchissement de l'Union Européenne. Cette desserte est utile aussi pour les agglomérations voisines (Crozant, Fesse-Lines, Dun le Palastel, la Celle du Noire, Bonnat...)



Questionnaire aux candidats pour les élections présidentielles et législatives de 2017

En 2012, la mise en place forcée du cadencement des dessertes ferroviaires a abouti à de nouvelles dégradations des dessertes.

Une nouvelle grille est prévue sur la ligne Paris Orléans Limoges Toulouse (POLT) au 01/07/2017 avec là encore des suppressions de dessertes et des allongements des temps de correspondance.

La gestion des plages travaux ferroviaires entraîne la suppression des dessertes de jour, alors qu'avant, c'était fait de nuit et sans suppression.

7. Quelle est votre position sur ce sujet ?

..... Ces travaux sont nuisibles (v. Brétigny) mais tout est organisé à courte vue au mépris du bon sens (respect des voyageurs) il faudrait un calendrier clair en concertation avec les associations d'usagers

III. La catastrophe de Brétigny

L'enquête sur la catastrophe de Brétigny a mis au jour les éléments suivants :

- manipulation des agents entendus comme témoins.
- la fissure de l'éclisse était connue depuis 2008 mais les travaux n'ont jamais été réalisés.
- les juges d'instruction se demandent si les agents SNCF n'ont pas établi de faux documents.
- des pièces à conviction ont été « volées ».
- les écoutes téléphoniques ont révélé que de graves problèmes de maintenance et d'infrastructures ont subsisté à Brétigny jusqu'à l'automne 2014, et sans doute au-delà

Un rapport de la Cour des Comptes a épinglé la maintenance des voies, confirmée cette fois par la Direction elle-même.

Les juges ont par la suite renoncé à demander un réquisitoire supplétif qui les aurait autorisés à enquêter sur une éventuelle « subordination de témoins », mais également, sur l'établissement éventuel de faux documents attestant que les aiguillages défectueux avaient été vérifiés avant l'accident

8. Que pensez-vous de la gestion de cette catastrophe par l'Etat, la SNCF et la Justice ?

..... En d'autres temps, cela aurait entraîné des démissions en cascade et mises à pied, du ministre au directeur de gare quant à la justice

IV. La remise à niveau des lignes classiques

Durant 30 ans, avec une politique du « Tout TGV », l'entretien du réseau classique a été négligé, aboutissant à la catastrophe de Brétigny.

9. Quels moyens proposez-vous pour la remise à niveau des lignes classiques et de la ligne POLT en particulier ?

..... Fin du "Tout TGV" la remise à niveau mais pas de remise à niveau des lignes classiques et priorité au maillage des territoires



Questionnaire aux candidats pour les élections présidentielles et législatives de 2017

leur politique étant indéfendable, que voulez-vous qu'ils répondent ?

VII. La concurrence

Les directives européennes prévoient l'ouverture à la concurrence du transport régional en 2023 et 2020 pour les TGV.

18. Quelle est votre position sur ce sujet ?

Application de l'art. 106 mené plus haut : logique de privatisation par étapes

19. Que pensez-vous de la libéralisation des cars Macron en dessous des 200 km qui concurrence directement les trains régionaux (exemple : Limoges Brive) ?

La 1^{ère} étape, justement : 1/ On gère les services publics comme des entreprises privées (rentabilité, management...) 2/ On les met en concurrence 3/ On les supprime parce qu'ils ne sont pas rentables, le tour est joué !

VIII. Vos propositions

1. Quels projets proposez-vous en matière d'aménagement du territoire et de développement des services publics, notamment ferroviaires ?

Retour plein et entier à la Nation des services publics en voie de privatisation
Suppression des régions et rétablissement du rôle des départements comme outil d'égalité des territoires
Politique nationale cohérente d'aménagement du territoire (priorité aux zones rurales en difficulté, mutualisations...)

2. Quels moyens accorderiez-vous afin de mettre en œuvre vos propositions ?

Sortie unilatérale de l'Union européenne (art. 50)
Réaffectation des subventions données par la France aux états européens défectueux aux départements français
investissements massifs dans les infrastructures et la modernisation des transports publics
etc.

Je vous remercie d'avoir bien voulu consacrer de votre temps à ce questionnaire.

Signature du candidat :



Questionnaire aux candidats pour les élections présidentielles et législatives de 2017

V. Le maintien des guichets dans les gares et des Services Publics

Des Maisons de Services AU Public (MSAP) sont progressivement mises en place. Elles consistent à mettre un simple ordinateur relié à Internet dans le hall du bureau de Poste, avec des fonctionnalités très limitées. La SNCF, a refusé de faire partie du dispositif au niveau national, mais a accepté localement de faire partie de certaines MSAP avec comme objectif de faire fermer de VRAIS Services Publics, en l'occurrence les guichets dans les gares. Le maintien de l'ouverture des guichets dans les gares **est contractuellement prévu dans la convention TER** et le Conseil Régional est opposé à leur fermeture. Malgré cela, la SNCF a imposé une réduction drastique des horaires le 1^{er} avril 2016 dans plusieurs guichets en Nouvelle Aquitaine.

10. Trouvez-vous normal que la SNCF, entreprise sous tutelle de l'Etat, et prestataire ferroviaire des Régions, remette en cause les éléments contractuels de la convention TER ?

OUI NON

11. Que proposez-vous pour remédier à cette situation ?

Tout contrat non respecté relève de la Justice : c'est au conseil régional d'engager des poursuites à moins que tout cela ne soit qu'hypocrisie.

12. Etes-vous favorable au maintien d'une présence humaine dans les gares ?

OUI NON

13. Pourquoi ?

Bien social, emploi, sécurité, solidarité, assistance.

Depuis plusieurs années, on constate de nombreuses réductions et fermetures de Services Publics (bureaux de Poste, perceptions, hôpitaux, guichets SNCF).

14. Quelles est votre position sur le maintien des Services Publics, particulièrement en zone rurale ?

Abandon de l'idée de l'inscription du caractère non négociable des grands services publics à la française dans la constitution. Egalité de traitement sur tout le territoire (principe républicain).

VI. Le dialogue

La Charte du Service Public, signée par l'Etat, prévoit notamment « que toute réorganisation se traduise par une amélioration dans la qualité des services rendus aux collectivités ou à la population », et de « faire précéder toute réorganisation ou création d'une véritable concertation, animée par le préfet, avec les élus, les opérateurs de service public et les usagers ».

Aucune réunion de concertation n'a été organisée sur le cadencement des horaires SNCF de 2012, sur la réorganisation horaire de juillet 2017, et sur les restrictions d'ouverture des guichets en 2016.

15. Qu'en pensez-vous ?

Pas étonnant. On promet des concertations et on finit par mettre les gens devant le fait accompli.

16. Seriez-vous prêt(e) à inscrire la Charte du Service Public dans une loi ?

OUI NON renforcée par la possibilité d'organiser des consultations locales (référendum).

Lorsque les élus écrivent à la SNCF, ils n'ont pas de réponse.

17. Qu'en pensez-vous ?